

M. Fulton: Au détail des affectations, à la page 347, sous la rubrique "Distribution de films", nous trouvons des postes visant l'administration, la distribution au Canada à d'autres fins que le cinéma, la distribution commerciale, la distribution internationale, etc. Le ministre pourrait-il me dire ce qu'on entend par "Au Canada, à d'autres fins que les cinémas?" S'agit-il de tous les films qui sont montrés ailleurs que dans un cinéma commercial?

L'hon. M. Pickersgill: Tous les films, sauf ceux qui sont montrés dans les cinémas commerciaux ou utilisés à la télévision.

M. Fulton: Cela comprendrait en réalité surtout la distribution de films dans les régions rurales?

L'hon. M. Pickersgill: Je pense que c'est réellement la plus grande partie du travail de l'Office du film.

M. Fulton: Le ministre pourrait-il nous indiquer le chiffre comparable, s'il y en a, du revenu qu'on s'attend de tirer de la vente ou de la location de films? Y a-t-il quelque chose à ce chapitre à l'égard de l'année courante?

L'hon. M. Pickersgill: Dans les crédits de cette année?

M. Fulton: Oui.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député veut-il parler du revenu relatif aux films non destinés aux cinémas ou de tout le revenu?

M. Fulton: Le revenu global que l'Office du film s'attend à toucher pendant l'année courante, ou les chiffres relatifs à la dernière année si on ne possède pas les données estimatives pour la présente année.

L'hon. M. Pickersgill: Le chiffre réel à l'égard de 1954-1955 est de \$196,195 en ce qui concerne les loyers et redevances; les ventes s'établissent à \$1,016,502. Je pense que ce chiffre peut induire en erreur, car il comprend les ventes faites aux ministères de l'État. Il va de soi que la location et les droits d'auteur sont comptés séparément. J'ai ici un autre sommaire des recettes. La projection dans les cinémas a rapporté, au Canada \$10,593.16, au Royaume-Uni, \$3,609.15, aux États-Unis, \$12,148.05, dans les autres pays, \$8,583.40, ce qui donne, au total, près de \$35,000. En ce qui concerne la télévision au Canada et à l'étranger, les recettes atteignent \$122,800, la vente et la location des photos, \$82,000. Total des recettes, au Canada, \$144,000, à l'étranger, \$95,800.

M. Fulton: J'ai relevé dans les crédits de l'an dernier un crédit inscrit au titre de la recherche qui n'y figure plus cette année. Il

[L'hon. M. Pickersgill.]

y a dix-huit mois j'ai eu l'occasion de visiter les locaux de l'ONF ici, ce qui est extrêmement intéressant. Je n'ai pas, il est vrai, de compétence technique en ces domaines, mais j'ai été particulièrement impressionné par les travaux de recherches et de mise au point de l'Office en ce qui concerne les nouvelles méthodes de production et de tirage des pellicules. Je me demande si ces travaux ne se font plus, ainsi qu'on pourrait le croire à première vue, ou bien si on les retrouve ailleurs, à un poste plus détaillé?

L'hon. M. Pickersgill: On me dit que ces \$5,000, qui m'avaient paru en effet bien insuffisants pour la recherche scientifique, correspondaient en fait au traitement d'un fonctionnaire spécialement employé à cette fin l'an dernier, mais qui ne l'est plus. Le travail de recherche normale est inscrit sous la rubrique de l'administration générale et a cette année à peu près la même importance que l'an dernier.

M. Nicholson: Monsieur le président, j'ai malheureusement été appelé au dehors et je n'ai pas entendu la question de mon honorable collègue. Le ministre a-t-il dit au comité à quel point en est rendue la construction de l'immeuble à Montréal, quel en est le coût estimatif, quand il sera inauguré, combien d'employés travailleront à Montréal et combien resteront ici?

L'hon. M. Pickersgill: Sauf pour les deux dernières questions, je pense qu'il faudrait demander ces renseignements à mon collègue des Travaux publics, parce que je ne connais pas les réponses et, le saurais-je, il ne serait pas de mon ressort de les donner. Quant à la dernière question, le gros du personnel se trouvera à Montréal, mais il faudra garder quelques employés à Ottawa. Ainsi que l'a signifié le premier ministre, l'année dernière je crois, on propose à l'heure actuelle de garder à Ottawa le président de l'Office, le commissaire du film.

M. Nicholson: Si je comprends bien, monsieur le président, on n'a pas prévu la climatisation de cet immeuble. Est-il trop tard pour demander au ministre des Travaux publics d'y songer?

L'hon. M. Pickersgill: On a répondu à cette question alors que l'honorable député était absent.

M. Montgomery: L'Office national du film a-t-il des bureaux dans chacune des provinces, ou songe-t-il à se faire une nouvelle règle d'établir des succursales en quelques provinces? Dans le cas de l'affirmative, de quelles provinces s'agit-il, et quelles sont les fonctions des employés de ces bureaux?